

## AVIS

**Aux : Parents des élèves du Collège**

**De : La Direction**

**Objet : Réorganisation de la Section Musicale**

**Chers Parents,**

La Direction s'empresse de vous informer que la Section Musicale du Collège a été complètement réorganisée. Les cours continueront d'offrir à tous les enfants la possibilité d'être exposés à l'écoute, l'appréciation, la pratique et l'histoire de la musique. Ils leur permettront, en outre, d'apprendre à communiquer par des productions artistiques, d'explorer les richesses des valeurs culturelles et sociales universelles.

Les stratégies qui seront utilisées les placeront toujours en situation de créativité et de production, en valorisant les différentes formes d'intelligence, trop souvent non exploitées par un système purement académique.

### **I.- Programme obligatoire:**

<b>Classes</b>	<b>Sommaire des cours</b>
1 <sup>ère</sup> – 2 <sup>ème</sup> AF	Solfège – Apprentissage de la flûte à bec
3 <sup>ème</sup> – 4 <sup>ème</sup> AF	Solfège – Flûte à bec – Initiation au chant – Appréciation musicale
5 <sup>ème</sup> – 6 <sup>ème</sup> AF	Solfège – Fanfare: Instruments à vent – Percussion

### **II.- Programme optionnel, de la 1<sup>ère</sup> AF à la Terminale :**

	<b>Sommaire des cours</b>
Cours de Piano <i>A partir de la 1<sup>ère</sup> Année</i>	Théorie musicale – Piano classique – Accompagnement
Cours de violon <i>A partir de la 3<sup>ème</sup> Année</i>	Théorie musicale – Violon
Cours de Guitare <i>A partir de la 3<sup>ème</sup> Année</i>	Théorie musicale – Guitare classique – Accompagnement
Cours de chant choral <i>A partir de la 7<sup>ème</sup> Année</i>	Théorie musicale – Chant – Appréciation musicale – Histoire de la musique

### **Remarques :**

- 1.- Tous les cours (Obligatoires et Optionnels) seront notés dans les Bulletins et seront pris en compte dans le calcul de la moyenne.
- 2.- Des certificats de compétences musicales seront remis aux élèves-musiciens à la fin de chaque année scolaire.
- 3.- Le calendrier des prestations sera publié bientôt sur le site du Collège : [www.cpressoir.org](http://www.cpressoir.org)
- 4.- Les formulaires d'inscription au programme optionnel, y compris les coûts par instrument, seront disponibles au CDM du Collège et sur le site: [www.cpressoir.org/musique.html](http://www.cpressoir.org/musique.html) , à partir du 19 décembre 2011.

La Direction